



## Renonciation en faveur d'un des héritiers

Par **maguy34**, le **15/05/2013** à **01:07**

bonjour

nous sommes 3 héritiers pour la maison d'habitation principale de notre mère qui vient de décéder -

notre mère avec l'accord de ma soeur et mon frère souhaitait que cette maison me revienne après renonciation de leur part respective en ma faveur

comment entreprendre les démarches sachant que maman n'a pas fait de testament et que les 2 autres cohéritiers sont d'accord

merci de votre réponse

salutations

[http://www.legavox.fr/forum/civil-familial/successions-notaires/succesion-depuis-10ans\\_14294\\_1.htm](http://www.legavox.fr/forum/civil-familial/successions-notaires/succesion-depuis-10ans_14294_1.htm)

Par **youris**, le **15/05/2013** à **12:18**

bjr,

il faut que vos frères et soeur renoncent à la succession de votre mère pour que vous soyez la seule héritière.

voir ce lien:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1199.xhtml>

cdt